

Correction Adjoint d'animation territorial  
Examen professionnel – 2008 – CDG 64

**Question 1 (doc. 1) :** *préparation d'une sortie pédestre*

*A noter : le texte présenté est l'annexe IX de l'arrêté du 20 juin 2003 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratique de certaines activités physiques dans les centres de vacances et les centres de loisirs sans hébergement.*

*Journal Officiel (JO) du 4 juillet 2003.*

*Ce texte a été modifié 4 fois, par les arrêtés du 3 juin 2004, du 9 mai 2005, du 3 octobre 2005 et du 26 juin 2008.*

Vous devez garder en tête pour toutes les activités, sorties, ... la règle APA (avant, pendant, après).

Comme toute sortie cela ne s'improvise pas. Votre activité a été prévue à l'avance et présentée au moins la veille lors de la réunion avec votre directeur qui validera la sortie. Elle doit aussi avoir un sens, un objectif précis et si cela colle au projet du centre c'est encore mieux !

En centre de vacances le taux d'encadrement est de 1 pour 12 pour les plus de 6 ans. Il faut donc 3 animateurs au minimum. (*Essayez ce jour là de partir avec une animatrice sympa ou le beau gosse du groupe, il y en a toujours un ou une !*) Lors de cette sortie prévoyez qu'un des 3 soit titulaire du psc1.

Revenons à la réunion du soir comme l'indique le paragraphe 1 vous devez être renseigné sur les conditions météo (évittez de sortir en cas d'orage ou de fortes chaleurs !). Lors de la présentation de la sortie, prévoyez de donner un itinéraire le plus détaillé possible à votre directeur. Si vous faites des groupes, prévoyez des haltes communes afin de vous rassembler. Précisez également les horaires de sortie et de rentrée.

N'oubliez pas de prévoir le repas du midi. Plusieurs solutions possibles : pique-nique (attention aux normes et aux conditions de transport de la nourriture !!!!!), repas sur place dans une auberge, petite restauration, ... (*mais ne rêvons pas ! néanmoins profitez en pour noter le numéro de téléphone du resto pour inviter l'animateur/trice cité(e) plus haut, pour profiter pleinement de votre jour de congé !!!!!*). Prévoyez aussi le lieu avec possibilité de se mettre à l'ombre, à l'abri en cas de pluie, d'utiliser des WC,... Ce qui veut dire que votre sortie ne peut se faire la veille. N'oubliez pas que le cuisinier devra prévoir votre repas et donc devra être prévenu assez tôt !

Chaque animateur aura sur lui la liste des enfants, les fiches sanitaires en relevant les allergies éventuelles, un téléphone portable (s'assurer qu'il y a du réseau !), l'itinéraire (*surtout si vous faites 3 groupes : répartis de façon équitable et non un groupe rien que 2, si vous voyez ce que je veux dire !!!!!*) et bien sur au moins une trousse de secours.

Assurez-vous que ce jour-là les enfants aient une tenue adéquate adaptée à la randonnée (*même si vous rêviez de voir l'animatrice avec son p'tit short ou le beau gosse en marcel !*). Ne pas oublier la casquette, la crème solaire, les lunettes de soleil et le vêtement de pluie.

Des renseignements peuvent être pris pour l'organisation de la sortie auprès des offices de tourisme, ... ne pas hésiter de demander aux locaux si la sortie n'est pas trop difficile. Quelquefois des associations proposent des sorties faune et flore.

## Correction Adjoint d'animation territorial Examen professionnel – 2008 – CDG 64

Pour le bon déroulement de cette sortie, il est souhaitable qu'un animateur se mette devant, un derrière et un au milieu. Evitez de trop étaler le groupe sur une longue distance.

Et comme le dit le fromager en animation n'oubliez pas de compter, compter et recompter (*comté, comté, ... trop drôle !*). Bien souvent en montagne les précipices sont profonds !

Je reviens sur le taux d'encadrement, comme il s'agit de moyenne montagne il n'est pas obligatoire d'avoir un titulaire d'un diplôme spécifique (brevet d'état, BAPAAT, ...) néanmoins l'un des 3 doit être titulaire du BAFA complet.

La réunion de la veille permettra au directeur de vous donner les dernières directives (respect du règlement des sentiers, de la protection de la nature, ...) et de nommer un responsable.

Il affinera aussi le nombre d'animateurs qu'il jugera nécessaire.

### **Question 2 (doc. 2) :** *enfant blessé au pied*

La blessure a lieu à la sortie de la baignade. Celle-ci a lieu obligatoirement sur une plage surveillée par des MNS (*vous voyez forcément de qui je veux parler, ce sont les mecs bronzés et musclés sur la plage et de peur de ne pas être vu quelque fois ils se mettent sur une chaise très haute !!*).

Le mieux est donc de ne rien faire !!!!!!! *Cela ne veut pas dire que vous laissez ce pauvre p'tit bout seul sur la plage, son pied à moitié entaillé par cette attaque du requin, ... de toute façon il va hurler tellement fort que tout le monde va vous repérer.*

Dans un premier temps, vous devez rassurer l'enfant (car la vue du sang peut l'impressionner). Passez de l'eau (attention pas de l'eau salée) sur la plaie afin de voir correctement la blessure et évitez de le faire marcher, surtout si vous êtes sur le sable (pour éviter aux grains de venir se mettre dans la plaie).

Vous vous assurez comme cela que la plaie est importante et nécessite l'intervention d'un professionnel, ce que vous n'êtes pas, même si vous êtes titulaire du psc1. Vous pouvez également pour empêcher au sang de trop couler couvrir la plaie avec une compresse stérile (qui se trouve dans la trousse que vous avez emportée) ou un pansement (si cela est possible).

Ensuite, le mieux est que l'un d'entre vous : le SB (surveillant de baignade) ou le responsable du groupe conduise l'enfant aux secouristes OU aille chercher les secouristes (selon encore une fois l'importance de la plaie). N'oubliez de prendre la fiche sanitaire avec vous (allergie, problème divers, ..., l'enfant peut être hémophile). Les secouristes prendront en charge l'enfant et les dispositions nécessaires.

Surtout n'oubliez pas :

- de prévenir votre directeur afin qu'il vous donne les consignes à suivre (par exemple rester sur place et l'attendre avec le groupe, accompagner l'enfant à l'hôpital si besoin, ...). Il préviendra sans doute les parents.
- de garder en tête la sécurité et la responsabilité du reste du groupe, exemple : ne pas partir tous les animateurs au poste de secours
- penser à rassurer le reste du groupe (tant les enfants que les animateurs)
- l'enfant blessé ne pourra pas rester seul avec les pompiers

## Correction Adjoint d'animation territorial Examen professionnel – 2008 – CDG 64

Attention : aujourd'hui les moyens de communication vont très vite, c'est pour cela qu'il est nécessaire de prévenir le plus rapidement votre directeur. Celui-ci préviendra sans doute les parents, l'idéal c'est qu'ils soient prévenus par un responsable du centre plutôt que par quelqu'un d'autre.

### Question 3 (doc. 3) : bagarre dans le gymnase

Il peut arriver que lors de rencontres sportives l'émulation ou la compétition amène les jeunes à entrer en conflit.

C'est pourquoi il est important que l'équipe d'animation, qui anime la rencontre ou l'activité (et non joue seulement) reste vigilante à ce que les tensions ne soient pas trop fortes au point d'exploser.

Dans ce cas précis :

- Séparer immédiatement les 2 jeunes.
- Eviter que le conflit ne se propage au reste du groupe.
- Si les jeunes redeviennent calmes rapidement, il est préférable de régler le différent de suite. S'il s'agit d'un problème de règles dans le jeu, il faut la faire appliquer et la faire respecter.
- Si le problème est extérieur au jeu en lui même, essayer de le comprendre ou de le cerner. Essayer de procéder à un retour au calme rapidement. Si cela va trop loin on peut exclure du jeu les 2, en faisant attention à « les surveiller » afin d'éviter que la bagarre ne continue sur le côté ou que les jeunes « s'enfuient » du gymnase. Ils peuvent aussi occuper un rôle d'arbitre, de juge, ...

Gardez en mémoire que le conflit doit surtout avoir une fin !!!!!!!

Sans forcément « en faire toute une histoire », il est important que le conflit soit terminé pour les 2. Cela évitera les ennuis.

Cette fin pourra aussi être l'occasion de parler des relations dans le groupe, relations filles/garçons et le respect mutuel, ...

L'idéal serait de trouver une fin démocratique. Il ne faut pas que les sanctions, conclusions soient uniquement celles des adultes.

A noter que la gestion des conflits fait partie des compétences attendues des animateurs. Dans la rubrique savoir-faire on la retrouve plusieurs fois

- paragraphe application et contrôle des règles de sécurité dans les activités : sensibiliser les publics accueillis à la vie collective
- paragraphe animation d'un cycle d'activités socio-éducatives : encadrer des activités
- paragraphe animation des groupes de jeunes : animer et maintenir la dynamique de groupe de jeunes

Correction Adjoint d'animation territorial  
Examen professionnel – 2008 – CDG 64

**Question 4 (doc. 4) :** *accueil collectif de mineurs*

L'idée maîtresse de cet article de mai/juin 2008 est **l'intégration des parents dans les ACM** (accueil collectif de mineurs).

C'est une idée qui prend sa place (*comme les parents d'ailleurs !*) depuis une dizaine d'année maintenant et qui se concrétise petit à petit.

« La garderie » n'est pas seulement un temps de garde mais bel et bien un temps d'accueil. C'est cette conception qui doit être véhiculée auprès des familles.

Pour cela, il faut les impliquer à leur juste valeur. Une première étape est de leur faire connaître le projet pédagogique (et même de les inclure quand cela est possible, lors de la rédaction ou du moins l'élaboration). Mais cela ce n'est pas à l'animateur seul à en décider. Cette mise en place est une décision politique qui incombe à l'organisateur.

Idées à retenir :

En séjour de vacances :

Avant : - si cela est possible organiser une réunion

- donner le maximum de renseignements, photos, planning, coordonnées, ... Il est quelquefois intéressant qu'une personne de l'équipe connaisse le lieu (s'il a déjà vécu le séjour : ajouter alors des photos du dernier séjour, invitez des parents, des enfants à témoigner ; soit c'est la 1<sup>ère</sup> fois que ce séjour s'organise dans ce cas l'idéal serait qu'un membre de l'équipe se soit rendu sur place pour connaître les lieux : apporter alors des plans, les menus, le plan des chambres, ...)
- si c'est un courrier qui est envoyé, essayer comme le dit l'article que tout le monde participe. 2 courriers peuvent être envoyés : 1 à la famille, 1 à l'enfant qui peut déjà lancer la thématique du séjour (réaliser une baguette magique, apporter une recette de sa région, résoudre des énigmes, ...). Laisser vos coordonnées ou celle d'un responsable avec les heures auxquelles on peut vous joindre (rien de plus agaçant que de téléphoner dans le vide)
- informer les parents des modalités pratiques : horaire de départ, lieu, idem pour le retour, modalités de communication une fois sur place (répondeur, blog, panneau d'affichage en mairie, ...)

Pendant : - si les parents peuvent se rendre sur place c'est très bien (dans ce cas prévoir l'accueil (café, petits gâteaux, ...), cela donnera une bonne image du séjour ; faire visiter les lieux peut être sympa mais attention il faut que cela soit organisé (la présence « trop longue » des parents peut être à double tranchant l'enfant pourra ne plus vouloir qu'ils partent ou lui rester !)

- si vous le pouvez accueillez l'enfant par son prénom (prévoir un badge, une couleur pour faire partie d'une équipe, ...)

- donner des nouvelles régulières : blog (attention au droit à l'image), répondeur téléphonique, ... cela peut permettre de monter avec les enfants un petit groupe

## Correction Adjoint d'animation territorial Examen professionnel – 2008 – CDG 64

information, communication chargé de faire remonter les informations à travers le moyen choisi (Attention aux fautes d'orthographe si le support est écrit, cela ne fait pas « *trait cé rieux de fer hun écrit avek bocou de fot* »).

De toute façon tout cela, comme le dit l'article, c'est de préparer tout cela en amont. La communication doit être régulière. Un p'tit truc sympa c'est de réaliser avec les enfants un journal avec lequel ils repartiront à la fin du séjour (permettra à l'enfant de partager son expérience). Attention toutefois au contenu de ce journal !

En accueil de proximité

Le contact est différent puisque régulier.

Néanmoins l'information est importante, sans bombarder les parents de documents, il est important de savoir que lundi leur petit ange aura besoin d'un rouleau d'essuie-tout pour telle ou telle activité.

Faire régulièrement dans l'année, des expositions d'activités manuelles, de photographies, les inclure dans les projets (besoin de parents pour un atelier cuisine, pour présenter un instrument de musique, un métier, ...) afin que les parents voient et comprennent que vous avez dépassé la « simple garderie » !

On ne peut être que d'accord avec le fait que les parents soient présents dans les ACM. Le seul bémol c'est que leur place doit être discutée en équipe, réfléchi de façon raisonnée, pour qu'un jour « ils ne dirigent pas le centre » !

**Question 5 (doc. 5) :** *animation auprès de jeunes de quartiers dits « sensibles »*

Un bon, un excellent animateur (*ce que vous êtes sans doute, la preuve c'est que vous êtes en train de me lire*) doit savoir s'adapter !!!

Néanmoins, ne jamais croire que même avec toute la bonne volonté du monde, vous allez tout révolutionner tout de suite.

Dans « ces quartiers » il est important de comprendre que c'est un travail de longue haleine !

L'idée à ne pas oublier c'est que **le projet doit se monter avec le jeune**, il faut qu'il soit un véritable acteur et non simplement un consommateur.

A partir de là, à vous de décrire vos idées !

Comme je suis sympa je vous laisse quelques pistes :

- écouter d'abord les jeunes, quelles sont les attentes, quels sont les besoins, ...
- dégager vous tout de suite de cette animation occupationnelle : on va au bowling, au ciné, au kart, ... car un jour votre budget sera à bout de course et c'est à ce moment là que les jeunes « mettront le feu au centre car il n'y a plus d'argent donc plus d'activités »
- ils veulent, par exemple, faire du foot en salle le mercredi soir. Voyez tout d'abord avec la municipalité les salles disponibles, parler de cette idée à l'adjoint, au maire,

## Correction Adjoint d'animation territorial Examen professionnel – 2008 – CDG 64

- ... Invitez les jeunes à rencontrer eux-mêmes la municipalité afin qu'ils défendent leur projet
- ils veulent, par exemple, partir au ski. Montez avec eux le projet de A jusque Z : recherche du lieu, transport, subventions, recherche de partenaires, ... Pourquoi ne pas soumettre l'idée de faire de l'autofinancement afin de diminuer à la fois le coût pour les familles et la municipalité. Ce projet peut s'étaler sur 2 années !
  - une piste intéressante, mais quelquefois difficile à réaliser, monter des projets avec les jeunes et les associations de la ville peut être aussi l'occasion de faire connaître les jeunes autrement : demander à l'école du quartier ou de l'autre bout de la ville si pour la fête de fin d'année elle n'aurait pas besoin d'un décor, ...

Attention les réponses aux questions doivent être de 10 à 15 lignes maximum.

Ici j'ai volontairement détaillé les réponses afin de vous offrir de nombreuses pistes.

N'hésitez pas à proposer les idées les plus farfelues, mais il faut montrer que vous savez exactement là où vous voulez en venir. Garder en tête votre objectif.

Inclure l'enfant, le jeune en tant qu'acteur dans ses loisirs ne pourra que vous faire gagner des points. Ajoutez les familles et les différents partenaires et vous gagnerez encore quelques points.

Bon courage